



Rythmes scolaires : 4 jours pour tous,

à Rennes comme ailleurs dans le département et partout en France !

Ce sont désormais 96% des communes en France qui sont revenues à la semaine de 4 jours grâce notamment à la mobilisation organisée par FO. Alors que l'Etat annonce la fin des aides péri-éducatives pour les communes à 4,5 jours à la rentrée 2025, **le SNUDI-FO 35 revendique toujours l'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer pour harmoniser les rythmes scolaires au plan national.** Ce n'est pas aux communes de décider des rythmes scolaires ; ce n'est pas aux communes de décider des conditions de travail des enseignants et AESH, personnels employés par l'Etat.

Suite à la mobilisation du 9 novembre 2023 qui a rassemblé environ 200 personnels à Rennes, la colère ne s'est pas éteinte face à ces rythmes scolaires à 4,5 jours qui dégradent encore un peu plus les conditions de travail dans les écoles. Le SNUDI-FO 35, rejoint par le SE-UNSA 35, continue de soutenir la revendication du collectif *Rennes 4 jours*.

Nous appelons tous les collègues (enseignants et AESH), les parents d'élèves, les défenseurs de l'école Publique à refuser qu'un maire décide de l'organisation de l'Ecole Publique, à revendiquer un fonctionnement national avec un retour à 4 jours, à **participer au rassemblement devant l'Inspection Académique à Rennes le mercredi 12 juin à 12h45.**

Le SNUDI-FO 35 appelle aussi les collègues des 14 communes* du département qui seront encore à 4,5 jours à la rentrée scolaire 2024, à venir représenter leur école, à montrer qu'il s'agit d'une volonté partagée par les personnels dans tout le département !

Rassemblement mercredi 12 juin à 12h45

devant la DSDEN 35 (1 quai Dujardin à RENNES)

Cette revendication du retour à la semaine de 4 jours sera partagée au même moment dans d'autres départements comme à Nantes ou à Brest où les collègues veulent aussi une harmonisation des rythmes scolaires afin que tous les personnels soient traités de manière juste et équitable !

*Liste des 14 communes à 4,5 jours : VEZIN-LE-COQUET, ACIGNE, FOUGERES, CESSON-SEVIGNE, CHASNE-SUR-ILLET, ERCE-PRES-LIFFRE, LIFFRE, BRETEIL, MONTFORT-SUR-MEU, MONTGERMONT, MELESSE, SAINT-MEDARD-SUR-ILLE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, VITRE